

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2017-024

Date de convocation : **10 octobre 2017**

Nombre de délégués en exercice : 28
Nombre de membres présents : 20
Nombre de membres votants : 20

L'an deux mille dix-sept, le **26 octobre** à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, à son siège : Mairie de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, VIRET, BOURDIER, MARTIN, PERRAUD, ANTOINE, BESSENAY, GRATALOUP, PIEGAY, JASSERAND, CARRET, PEDRO, FONTES, BALAN, GROSSIORD, ANDREYS, DUMORTIER, LHOPITAL.

Mmes ARDOUIN, BERTHOLAT

Excusé(s) : MM. JARICOT,

Secrétaire de séance : M. Piegay

Objet : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service du Syndicat Mixte d'Eau Potable Rhône-Sud
--

Conformément à l'article L2224.5 du CGCT, Monsieur le Président procède à la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public relatif au Syndicat Mixte d'Eau Potable "Rhône-Sud" auquel est adhérent le SIDESOL.

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du Syndicat Mixte d'eau potable Rhône-Sud.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Ont signé tous les Membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président

Daniel JULLIEN

